



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} Octobre 2019

Le SAS sur les rails

Samu-Urgences de France salue la mise en place, par la Ministre de la Santé, du groupe de travail sur le SAS (Service d'Accès aux Soins), mesure importante du pacte de refondation des Urgences.

Le choix des personnalités qui vont épauler Thomas Mesnier et Pierre Carli nous rassure sur la volonté de décliner le concept de **plateforme polyvalente de régulation médicale** associant, en **gouvernance partagée**, la **Médecine Générale** et l'**Aide Médicale Urgente**.

La régulation médicale est la clef de voute du pacte de refondation des urgences sans laquelle aucune mesure ne sera efficace. Le service d'accès aux soins, construit sur la base actuelle des Samu-Centre 15, en sera l'expression la plus visible, garantissant le **respect du secret médical**. Lors des entretiens à venir, Samu-Urgences de France exposera clairement sa vision du SAS :

- Un accès par un **numéro unique « urgence-santé »** ;
- Un **premier décroché par des ARM** (Assistants de Régulation Médicale) en nombre suffisant qui, après analyse, orienteront l'appel vers la filière adaptée ;
- Des **filières** de « Médecine Générale » et « d'Aide Médicale Urgente » **parallèles, indépendantes, connectées**, permettant l'expertise médicale qui construira le parcours de soins le plus adapté à chaque patient ;
- Une **interconnexion** fiable et moderne avec les **services de secours** (Police, Sapeurs-Pompiers, Gendarmes) pour la gestion des missions conjointes ;
- Une intégration progressive d'autres **filières spécifiques** : périnatalité, toxicologique d'urgence, psychiatrie et médico-sociale
- Une organisation en réseau des SAS, facilitée par le déploiement du programme national de système d'information des Samu (SI-Samu) porté par l'ASIP-santé, qui intégrera les besoins spécifiques de ses différentes composantes.

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06 80 32 28 29